

Le littoral insulaire sous surveillance des gendarmes

Les forces de l'ordre ont procédé à des opérations de contrôle, hier, sur la rive sud du golfe d'Ajaccio. L'interdiction d'accès aux plages y a été plutôt respectée. Les gendarmes étaient équipés d'un drone permettant d'observer les postes et de diffuser des messages de prévention



Les surveillances sur la plage de Particju ont permis de constater que l'interdiction d'accès au littoral avait été largement respectée.

Es-tu, enfin, l'amour d'une prise de conscience ? Ou plus simplement la peur du gendarme ? Ou encore la simple conséquence d'une mauvaise météo ? Mais, la rive sud du golfe d'Ajaccio et ses plages étaient désertes. Les gendarmes y ont effectué plusieurs patrouilles de contrôle et les deux-sept hommes mobilisés n'ont pas eu à y dresser de panneau verbal.

Diposa, Baratti, préfectoral pris par Frank Bobin, préfet de Corse, le 18 mars, interdisant l'accès aux plages de l'île, c'est le premier contrôle d'ampleur réalisé par les escadrons de gendarmerie. « Ce n'est que le début », souligne le commandant Denis Bitter, officier de communication de la gendarmerie de Corse. Dans le viseur des autorités, les contrevenants aux consignes gouverna-

nementales de confinement, amendeurs d'ouïssances ou de bagarre pratiquée. « Nous sommes passés du stade de la réflexion à, au mieux, prévention préférée, après avoir constaté depuis plusieurs jours que le frontal et les sardines qui le longent restent très fréquentes.

« À ce moment-là, les injonctions du préfet ont été entendues. L'arrêté préfectoral est affiché sur les accès aux plages et bien, la fréquentation était quasi nulle. Les gendarmes ont donc simplement inspecté la plage de Marina Vena, pendant quelques heures, en début d'après-midi, n'y croisant aucun promeneur.

La montagne également scrutée

Les hommes du peloton de surveillance et d'intervention,



Les hommes de la gendarmerie étaient notamment équipés d'un drone permettant de surveiller les lieux à distance et de communiquer des messages sonores de prévention.

équipés de drones, ont balisé le littoral, équipés d'un drone piloté depuis le sol, permettant à la fois d'observer les postes lointains mais aussi de communiquer des messages sonores de mise en garde.

Cette méthode est déjà utilisée en ville : les consignes de confinement y sont diffusées par des policiers circulant à bord

d'un véhicule à l'aide d'un haut-parleur. Plus tôt dans la matinée, les gendarmes ont relevé deux infractions sur la commune de Prunelli-di-Fiumorbo. Un simple promeneur et un piéton de voisinage ont été verbalisés pour avoir enfreint les règles sans justification.

Sur le versant montagneux, en revanche, « R.A.S » confirme Denis Bitter : « Les hommes ont patrouillé du côté du lac de l'Ota entièrement, n'y observant aucun rassemblement autour d'un pique-nique ou d'une randonnée », sans toutefois le commandant. Ce dernier avoue cependant que ses hommes restent vigilants dans les jours et les semaines à venir, tout au long de la période de confinement. L'arrivée des beaux jours, propice aux escapades dans la nature, ne coïncide pas avec un relâchement des autorités.

JEAN-PHILIPPE SCAPULA